

Rueil-Malmaison, le 18 octobre 2004

## Communiqué de Presse

## Un contrat de partenariat public privé pour VINCI en Roumanie

À l'occasion de la visite en Roumanie du Premier ministre, Jean-Pierre RAFFARIN, le groupe de construction, de concessions et de services associés VINCI a paraphé un contrat de Partenariat Public-Privé (PPP) portant sur la conception, la construction, le financement et la maintenance pendant 25 ans, d'un tronçon d'autoroute de montagne de 36 km, entre Comarnic et Predeal.

Antoine ZACHARIAS, Président Directeur Général de VINCI et Miron Tudor MITREA, Ministre roumain des Transports, de la Construction et du Tourisme ont paraphé, lundi 18 octobre, à Bucarest, un contrat de Partenariat Public-Privé (PPP), en présence du Premier ministre français, Monsieur Jean-Pierre RAFFARIN et du Premier ministre roumain M. Adrian NASTASE.

Ce contrat prévoit la conception, la construction, le financement, l'exploitation et la maintenance d'un tronçon de 36 Km d'autoroute entre Comarnic et Predeal. La durée du partenariat est de 30 ans, dont 5 ans d'études et travaux et 25 ans d'exploitation. Le tracé du projet, situé dans une zone montagneuse très touristique, compte 37 ponts. Quatre tunnels, dont l'un de 2,7 kilomètres permettent une meilleure insertion dans l'environnement.

Ce tronçon permettra le développement du trafic autoroutier au Nord de Bucarest, dans le prolongement du quatrième «corridor européen» (Berlin/Nuremberg –Prague –Budapest Constanza/Thessaloniki/Istanbul).

Le démarrage des travaux, d'un montant total hors financement et exploitation de 480 Millions d'euros, est conditionné par la levée du financement nécessaire à la réalisation du projet, tâche à laquelle peut désormais s'atteler la société concessionnaire sur la base du contrat paraphé. Le financement sera assuré très largement par une dette liée au projet qui sera sans recours contre les actionnaires de la société concessionnaire : VINCI Concessions et VINCI Construction Grands Projets (qui sera en charge des travaux).

Présent en Roumanie depuis 1994 avec sa filiale de génie civil spécialisé Freyssinet, VINCI a renforcé sa présence dans ce pays depuis 2000 en y accompagnant les entreprises françaises qui y développent leur activité. VINCI a ainsi construit, à Bucarest, le siège social

de la filiale roumaine de la Société Générale et un centre commercial incluant un hypermarché Carrefour et une galerie marchande. Son chiffre d'affaires en Roumanie a été de 24 Millions d'euros en 2003. Le chiffre d'affaires total de VINCI dans les pays d'Europe centrale et orientale a dépassé un milliard d'euros en 2003.

La Roumanie, qui a obtenu la semaine dernière le statut européen d'« économie de marché » et dont l'intégration à l'Union Européenne est prévue pour 2007, a adopté, dès 2002, une législation permettant la mise en place de partenariats public privé.

Le partenariat public privé permet de confier à des opérateurs privés la conception, la construction, le financement et l'exploitation d'ouvrages publics en contrepartie de péages ou, comme dans ce projet, de paiements publics liés à la disponibilité de l'ouvrage.

VINCI a acquis, au travers de ses multiples concessions, une expérience reconnue dans le montage d'opérations en partenariat public privé comme en témoignent notamment ses succès récents dans ce domaine : signature d'un contrat de PPP de 63 Millions d'euros pour 3 prisons au Chili en début 2004, signature d'un contrat de 295 Millions d'euros pour la rénovation de 43 écoles en Allemagne courant juin 2004, sélection comme concessionnaire pressenti pour l'autoroute A 19 en France il y a quelques jours.

Contact presse : Pierre COPPEY

Tél. : 01 47 16 30 08 Fax : 01 47 16 33 88

Ce communiqué est disponible en français, en anglais et en allemand

sur le site web de VINCI : <u>www.vinci.com</u>